



Association récréative du domaine Orford-sur-le-Lac

Assemblée Générale Annuelle

Procès-verbal

**Samedi le 15 juin 2024, 9h00**

**Salle La Missisquoise, Eastman**

Présents : Sylvie Bermingham, Francine Chagnon, Michèle Comeau, Vicki Lamothe, Madeleine Rhéaume

**1. Accueil, prise de présence, remise de cartons de vote**

**2. Mot de bienvenue et vérification de la validité de la réunion**

La présidente Francine Chagnon souhaite la bienvenue à tous les membres. Propose Jan-Fryderyk Pleszczyński comme président d'assemblée et Dominique Myrand comme secrétaire. Appuyé par Marco Bourque. Le quorum de 30 membres votants est atteint avec 95 droits de vote.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour (voir ANNEXE A). Susan Lindsay propose, Sébastien Roy seconde.

**4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale de juin 2023 et de l'assemblée générale spéciale de février 2024.**

Le procès-verbal de juin 2023 est disponible en ligne [www.domaineorfordsurlac.com](http://www.domaineorfordsurlac.com) et a été envoyé par courriel à tous le 14 août 2023. Le procès-verbal de février est disponible en ligne [www.domaineorfordsurlac.com](http://www.domaineorfordsurlac.com) et a été envoyé par courriel à tous le 30 mai 2024. Linda Johnston propose d'adopter les procès-verbaux et Michel Genest appuie.

## 5. Rapports aux membres

### 5.1. Rapport de la présidente (Francine Chagnon)

Francine Chagnon rappelle les principales activités du CA pour la période couverte (juin 2023 à mai 2024) et celles à venir:

- Tenue de 9 rencontres formelles du CA et 2 "Touch Point" (réunions express).
- Réflexion et ajout de la définition de perte de privilèges aux règles d'OSL, diffusé le 13 septembre 2023.
- Mise à jour de la carte du Domaine (ajout de la rue des Mélèzes), disponible sur le site web.
- Lancement des activités du 50e anniversaire préparées par le comité social.
- Réfection du sentier du Ruisseau suite aux pluies de juillet: liste des créanciers de Vertendre.
- Comité de réflexion pour une gestion alternative; proposition présentée en AG spéciale le 25 février 2024.
- Rencontre avec les nouveaux propriétaires le 18 février 2024 (5 couples étaient présents.)
- Suivi de la Résolution concernant le sifflement du train.
- Décision concernant internet au Cercle.
- Révision des règlements généraux (à l'ordre du jour).

#### Dossiers en cours :

- Recueil des mémoires pour le 50e, demande de Kevin Gravier.
  - Kevin prépare une projection photos pour l'automne, et il aura besoin d'aide.
- Plan triennal portant sur l'entretien et l'amélioration des infrastructures (liste élaborée par le comité infrastructures).
- Réfection du terrain de tennis.
- Site web: se conformer à la loi 25 portant sur les informations personnelles. Il faudra obtenir les autorisations des membres pour inclure leurs coordonnées dans le répertoire des membres.
- Suivi dossier paiements en souffrance. Il y aura des suivis judiciaires.
- Projet de réseautage pour soutenir les gens en position de vulnérabilité, proposé par Lyne Bourbonnais.
- Carte des sentiers à actualiser lorsqu'ils seront achevés.

La présidente du CA remercie les bénévoles des différents comités, du conseil d'administration et des corvées et les encourage à poursuivre leur implication: Jean-Guy Gauthier et son équipe, Isabelle Mainville, André St-Julien, Yoko Bissonnette, Michel

Martowski, Linda Pelchat, Dominique Lapierre, Marco Bourque, Susan Lindsay, Danielle Desrosiers, Francis Bélanger, Pierre St-Jacques, Michèle Comeau, Vicki Lamothe, Sylvie Bermingham et Madeleine Rhéaume.

### **5.1.1. Rapport du représentant de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Orford (APELOR) (Carol Boivin)**

Le lac Orford est en excellente santé et les utilisateurs doivent demeurer très vigilants. Les résultats des tests bactériologiques pour la présence de coliformes fécaux dans l'eau sont très bons.

Suite à l'inventaire des espèces exotiques envahissantes, des potamots crépus ont été trouvés proche de la halte routière et ont été retirés.

Si vous fréquentez un autre plan d'eau que le lac Orford, ne pas oublier de laver les embarcations, vestes de sauvetage, pagaies, équipement de plongée et lignes à pêche pour empêcher la prolifération d'œufs microscopiques à l'origine de la moule zébrée. Il y a une station de lavage gratuite au Parc Missisquoi-Nord à Eastman (37 rue des Pins Sud, Eastman).

En 2024, un patrouilleur vert sera en fonction à la halte routière et aux autres parcs riverains, pour surveiller l'accès au lac.

Remerciement pour les contributions annuelles passées et futures, elles sont nécessaires pour lutter contre les espèces envahissantes. Une contribution de 20\$ permet d'être membre à vie de l'APELOR. Transfert Interac à [Apelor2017@gmail.com](mailto:Apelor2017@gmail.com). Pour en savoir plus : [www.apelor.ca](http://www.apelor.ca)

### **5.2. Rapport de la vice-présidente aux infrastructures et CIAE (Michèle Comeau)**

#### **Comité d'Intégration Architecturale et Environnementale (CIAE)**

Rapport de Danielle Desrosiers, inspectrice: En 2023-2024, 9 demandes d'autorisations ont été soumises : 1 nouvelle construction, 2 agrandissements ou rénovations, 4 bâtiments accessoires et 2 revêtements extérieurs.

Amélioration de la situation liée au bon fonctionnement des lampadaires et suivi du dossier de pollution lumineuse. Il faut avoir un éclairage extérieur discret.

Quelques interventions pour les entrées en pierre blanche. Les entrées doivent être en pierre grise.



Danielle Desrosiers rappelle qu'en zone PIIA il est important de se référer aux inspecteurs d'OSL avant de demander un permis à la municipalité ([info.ciae.osl@gmail.com](mailto:info.ciae.osl@gmail.com)). Et en règle générale, même hors zone PIIA, c'est une bonne pratique de contacter d'abord le CIAE avant de demander un permis à la municipalité.

L'Annexe 1 du Code d'intégration architecturale et environnementale liste les dérogations au code faites par le passé. Lors de travaux futurs, les propriétaires de ces maisons devront corriger les éléments de non-conformité.

Daniel Lamarre agira comme inspecteur en remplacement de Pierre St-Jacques et de Francis Bélanger et travaillera en collaboration avec Danielle Desrosiers.

### **Infrastructures: Réalisations 2023-2024**

- Électrification du parc de baseball (beaucoup d'activités s'y tiendront dans le cadre du 50e anniversaire d'OSL)
- Réaménagement de l'aire de rangement canots/kayaks/planches avec espace commun
- Réparation de la fosse septique du Cercle
- Entretien régulier et récurrent : abri postal, plage, vidange fosse septique, etc.
- Arbre de Noël : construction d'une structure métallique de 25 pieds.
- Entretien du terrain de volley-ball : remerciement spécial à l'équipe de Sébastien Roy

Jean-Guy Gauthier et son équipe sont applaudis pour leur travail.

### **Liste des travaux à venir et à prioriser**

- Rafraîchir le parc Laura Tremblay
- Réparer le terrain de pétanque
- Refaire la pergola au tennis
- Végétaliser l'espace de stationnement le long de la voie ferrée
- Renouveler l'équipement de volley-ball
- Construire un support à pagaies
- Couper les arbres morts au tennis et à la plage

Pour le Cercle:

- Modifier le système de réservation du Cercle pour le rendre plus accessible
- Réviser les paramètres pour la location du Cercle et optimiser son utilisation



Il faut étudier la possibilité de mettre sur pied pour l'année prochaine un groupe de bénévoles pour l'entretien paysager, pour économiser car les frais de Jardins Eastman sont élevés.

En ce qui a trait à la modernisation des équipements du parc Laura Tremblay, Lyne Bourbonnais se questionne sur les coûts potentiellement élevés de ces travaux, et demande si une étude de fréquentation du parc sera faite. Michèle Comeau répond par l'affirmative. Une analyse sera faite et si les coûts des travaux sont élevés, les membres de l'Association seront appelés à voter pour approuver la dépense.

Sylvain Thériault ajoute que compte tenu de l'état actuel du parc, peu d'enfants ont envie d'y jouer. Toutefois, si les équipements étaient modernisés, plus d'enfants iraient selon lui. Michèle tient aussi à préciser que le parc est sécuritaire dans son état actuel.

### **5.3. Rapport de la vice-présidente des comités (Michèle Comeau)**

#### **5.3.1. Rapport de la responsable des sentiers (Isabelle Mainville)**

Isabelle Mainville, responsable des sentiers, souligne le travail des bénévoles. En juin 2023, la corvée des sentiers a permis de réparer des ponceaux et de déboucher des calvettes. L'état des sentiers s'est beaucoup amélioré, certains secteurs sont beaucoup moins boueux depuis ces interventions. En juillet 2023 a eu lieu la corvée de taille-bordure et débroussaillage. Isabelle remercie particulièrement Marco Bourque. À l'automne, les bénévoles se sont concentrés sur la réparation du sentier du ruisseau suite à l'inondation. Des ponceaux ont même pu être déplacés. Et pour l'activité de ramassage des feuilles d'octobre 2023, Isabelle remercie les bénévoles et les chefs. Les marches du samedi ont été poursuivies en 2023, et de nouvelles personnes se sont jointes au groupe.

En 2024, les mêmes activités sont planifiées: nettoyage des sentiers le 22 juin, taille-bordure et débroussaillage le 20 juillet, corvée d'automne le 28 septembre (et on vise à compléter le sentier entre du Pré et le Vertendre) et l'activité des feuilles le 2 novembre. Les marches du samedi reprendront le 5 octobre 2024.

Pierre Gadbois demande à ce que les dates de corvées soient partagées à tous le plus tôt possible, afin que plus de bénévoles puissent être disponibles. Christiane Nguyen suggère que l'Association publie un calendrier avec tous les événements (incluant les événements sociaux, les corvées, etc.). Sébastien Roy seconde cette idée.

Nathalie Genest demande s'il y a une planification pour faire l'entretien de tous les sentiers. Isabelle répond que les sentiers sont entretenus aux endroits critiques, compte tenu qu'il y a peu de bénévoles qui aident pour les sentiers, il est difficile de faire plus. Elle invite donc les résidents à donner un coup de main en entretenant les sentiers qui passent sur leurs terrains.

Isabelle Mainville est responsable des sentiers depuis 10 ans, mais elle remarque qu'il y a de moins en moins de bénévoles pour les corvées d'entretien des sentiers. Elle invite tous les membres à venir donner un coup de main, et/ou à entretenir les sentiers qui passent sur leur terrain.

Isabelle fait quelques petits rappels: certains sentiers passent sur des terrains privés, il est important de rester dans les sentiers et tenir les chiens en laisse. Il y a possibilité de chiens sans laisse sur le sentier des Belvédères /Cathédrales. Il est important de ne pas utiliser le sentier indiqué « terrain privé » qui part du Gazoduc. On peut rejoindre Isabelle à [isa.abeille@hotmail.com](mailto:isa.abeille@hotmail.com) concernant les sentiers. Voir les publications sur Facebook.

### **5.3.2. Rapport des responsables tennis**

Les responsables des tennis Linda Pelchat, Dominique Lapierre, Marco Bourque et Susan Lindsay présentent la saison tennis 2023.

En 2023, une modification de la tarification a été mise en place:

- Gratuit pour les 11 ans et moins
- 55 \$ pour les 12 à 17 ans
- 75 \$ à partir de 18 ans

Une étude sur la possibilité de simplifier l'abonnement au tennis pour la trésorerie et pour les membres a été faite.

À la suite de demandes de quelques membres désirant rencontrer d'autres joueurs, quelques périodes ont été réservées pour du tennis libre le samedi matin.

Constat de fin d'année : Le nombre d'abonnements et l'utilisation des courts sont en baisse par rapport à 2022. En 2022, ces éléments étaient aussi en baisse par rapport à 2021. Jusqu'en 2021, les abonnements et le nombre de parties ont toujours été en hausse. Pendant ces deux dernières années, nous remarquons une baisse significative de l'utilisation des courts de tennis.

Dossiers en cours en 2024:

- Réparation des lumières
- Réfection du terrain (fissures et trous) pour allonger la durée de vie (automne 2024) (Très peu de compagnies offrent ce service)
- Tournoi de tennis dans le cadre du 50e en août
- Recherche d'une solution pour permettre aux membres abonnés au tennis de se rencontrer
- Analyse de faisabilité pour un terrain de pickleball

Sébastien Roy suggère que pour encourager les résidents à s'abonner au tennis, il pourrait y avoir une période d'essai gratuit de 6 mois. Linda Pelchat répond qu'il y a quelques années, un modèle similaire avait été testé en réservant des plages horaires pour le tennis libre, mais il n'y avait pas beaucoup d'achalandage. Marco Bourque ajoute que le tennis libre sera de nouveau testé prochainement.

### **5.3.3. Rapport de la responsable des activités sociales (Yoko Bissonnette)**

Michèle Comeau fait un récapitulatif des activités organisées en 2023-2024, certaines étant organisées dans le cadre du 50e anniversaire d'OSL:

- Cocktail de la présidente: 24 juin 2023
- Épluchette de blé d'Inde: 2 septembre 2023
- Concours de photos: début janvier 2024 à automne 2024 (50e)
- Fête des bénévoles: 13 janvier 2024
- Cocktail des nouveaux résidents: 18 février 2024
- Randonnée à la lampe frontale: 24 février 2024 (50e)
- Brunch pour la Journée internationale des droits des femmes: 9 mars 2024 (50e)
- Plusieurs 5 à 7 et soirées organisées avec succès par Yoko

Yoko Bissonnette présente les activités de 2024-2025:

- Cabane à sucre mobile: 24 avril 2024 (50e)
- Fête des voisins: 1er juin 2024 (50e)
- Cocktail du président ou présidente: 22 juin 2024
- Fête de l'eau et du soleil: 20 juillet 2024 (50e)
- Soirée du 50e: 14 septembre 2024 (50e)
- Cocktail des nouveaux résidents: date à définir début 2025

Pour la fête de l'eau et du soleil, un nombre minimum d'enfants inscrits sera nécessaire pour que l'activité ait lieu. Il devra aussi y avoir des parents bénévoles pour animer des activités.

Pour l'organisation de la fête du 50e le 14 septembre, un comité de bénévoles sera mis sur pied. La fête aura lieu au terrain de soccer.

### **5.4. Rapport de la trésorière (Vicki Lamothe)**

La trésorière présente les résultats de l'année 2023-2024 (1er avril 2023 au 31 mars 2024) (mission de compilation réalisée par Marc Guillemette CPA).



## Résultats 2023-2024

	Fonds des opérations (161 cotisations)	Fonds des immobilisations (186 cotisations)	Tennis (101 cotisations)	Total
Revenus	60 926\$	44 374\$	4 880\$	110 180\$
Dépenses	(58 077)\$	(12 352)\$	(394)\$	(70 823)\$
Surplus (déficit)	2 849\$	32 022\$	4 486\$	39 357\$

## Dépenses 2023-2024

Catégories dépenses	Montant
Entretien général	17 954\$
Entretien Cercle	1 400\$
Plage et sentiers	20 610\$
Activités sociales	5 742\$
Frais administratifs	417\$
Frais bancaires et intérêts	820\$
Intérêts sur prêt	10 952\$
Honoraires professionnels	3 495\$
Assurances et taxes	<u>9 039\$</u>
<b>Total</b>	<b>70 429\$</b>
Tennis	<u>394\$</u>
<b>Grand total</b>	<b>70 823\$</b>



## Emprunt 2023-2024

Emprunt pour le financement du Cercle

▪ Paiements - Intérêts et frais	10 952 \$
▪ Paiements – Capital	<u>15 339 \$</u>
▪ Paiements – TOTAL	26 291 \$
▪ Solde Début	232 749 \$
▪ Remboursement	<u>(15 339 \$)</u>
▪ Solde Fin	217 410 \$

## Adoption des états financiers 2023-2024

Linda Pelchat propose l'adoption des états financiers 2023-2024, appuyé par Linda Johnston. Adopté à l'unanimité.

### **5.5. Vote entérinant les décisions prises par les administrateurs**

Il est proposé par le CA d'entériner les décisions des administrateurs de l'Association durant l'exercice 2023-2024. Proposition appuyée par Normand Ouellet, adoptée à l'unanimité.

### **6. Prévisions budgétaires 2024-2025**

	<b>Fonds des opérations (163 cotisations)</b>	<b>Fonds des immobilisations (191 cotisations)</b>	<b>Tennis (100 cotisations)</b>	<b>Total</b>
Revenus	62 000 \$	43 000\$	6 350\$	111 350\$
Dépenses	( 71 000)\$	(19 100)\$	(18 000)\$	(108 100)\$
Surplus (déficit)	(9 000)\$	23 900\$	(11 650)\$	3 250\$

- Solde fonds réservé au tennis au 31 mars 2024: 26 859\$
- Perte prévue 2024-2025: (11 650)\$
- Solde fonds réservé au tennis au 31 mars 2025: 15 209\$

Catégories dépenses	Budget 24-25	Réel 23-24
Entretien général	14 000\$	17 954\$
Entretien Cercle	3 500\$	1 400\$
Plage et sentiers	15 000\$	20 610\$
Activités sociales	20 000\$	5 742\$
Frais administratifs	500\$	417\$
Frais bancaires et intérêts	1 000\$	820\$
Intérêts sur prêt	11 600\$	10 952\$
Honoraires prof.	16 500\$	3 495\$
Assurances et taxes	<u>8 000\$</u>	<u>9 039\$</u>
<b>Total</b>	<b>90 100\$</b>	<b>70 429\$</b>
Tennis	<u>18 000\$</u>	<u>394\$</u>
<b>Grand total</b>	<b>108 100\$</b>	<b>70 823\$</b>

#### Dettes long terme et vote sur le remboursement de la dette

- Échéance du terme de la dette du Cercle: octobre 2024
- Solde à l'échéance: 208 000\$
- Taux anticipé: autour de 8%
- Proposition: payer 50 000\$ au renouvellement pour refinancer 158 000\$

Il est proposé par le CA de payer un montant additionnel de 50 000\$ sur le prêt Desjardins lors du refinancement en octobre 2024. Robert Décarie appuie. Adopté à l'unanimité.

	Opérations et Immobilisations	Tennis	Total
Solde banque début	77 723\$	26 859\$	104 582\$
Revenus	105 000\$	6 350\$	111 350\$
Dépenses	(90 100)\$	(18 000)\$	(108 100)\$
Remb. dette Cercle	(63 500)\$	-	(63 500)\$
Solde banque fin	29 123\$	15 209\$	44 332\$

#### Projection des cotisations 2025-2026

Cotisation annuelle	2025-2026
Fonds des immo.	260\$
Fonds des opérations	420\$
<b>Total</b>	<b>680\$</b>

Il est proposé que la cotisation annuelle 2025-2026 demeure à 680\$.

#### Adoption des prévisions budgétaires 2024-2025

Il est proposé par Marco Bourque d'adopter les prévisions budgétaires 2024-2025. Appuyé par Victor Sheitoyan. Adopté à l'unanimité.

### **7. Révision des règlements généraux**

Francine Chagnon explique que la dernière révision des règlements généraux date de 2015. Marcel Samson demande si tous les résidents sont membres de l'Association.



Francine lui répond que seuls les propriétaires sont membres. Il y a un droit de vote par cotisation. Marcel Samson suggère que cette mention soit explicitée au point 4 des règlements généraux.

Susan Lindsay propose l'adoption des règlements généraux révisés, Christiane Filteau appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **8. Proposition d'amendement au code de qualité de vie (passage pour les chiens sur la plage) par Lyne Bourbonnais**

Lyne Bourbonnais présente sa proposition. Elle aimerait qu'un droit de passage soit accordé aux chiens sur la plage, du côté du Cercle, pour que les maîtres qui le souhaitent puissent amener leurs chiens sur leurs embarcations. Elle précise que les chiens devraient être en laisse en tout temps lors de leur passage sur la plage.

Susan Lindsay intervient pour dire qu'il serait difficile pour un maître de garder son chien en laisse en tout temps, particulièrement lors de la descente de l'embarcation. Et si 2 chiens sont présents sur la plage en même temps, cela pourrait créer une situation difficile à gérer. De plus, il serait difficile de faire respecter le règlement des chiens en laisse en tout temps.

Kevin Gravier s'oppose à cette proposition. Il constate que dans les sentiers, les chiens ne sont souvent pas attachés, alors qu'ils devraient être en laisse en tout temps. Il voit mal comment faire respecter ce règlement à la plage.

Laura Hébert se questionne quant à l'application de ce règlement pour les locataires.

Louiselle Roy ajoute que la plage est petite, et que s'il y a plusieurs chiens en même temps, ce serait une situation difficile à gérer. Pierre St-Jacques ajoute qu'il serait trop difficile de gérer l'application du règlement. Au début des années 2000, l'interdiction de chiens sur la plage avait été adoptée, il ne faut pas revenir en arrière selon lui.

Linda Pelchat est en accord avec la proposition. Elle suggère qu'une petite section près de la haie du Cercle soit réservée pour le passage des chiens.

Kathleen Bateman suggère qu'une plage horaire soit réservée pour permettre la présence de chiens sur la plage.

La proposition d'ajouter un droit de passage pour les chiens sur la plage est soumise au vote de l'Assemblée. La proposition est refusée.

## 9. Élections au Conseil d'administration

3 des 5 membres du CA quittent leurs fonctions (Francine Chagnon, Sylvie Bermingham et Madeleine Rhéaume). C'est une situation inhabituelle pour OSL, c'est la première fois qu'il y a des élections. Le CA a fait un appel à candidatures au printemps, en demandant CVs et lettres de motivation. Bien que cette façon de faire ne soit pas mentionnée dans les règlements généraux, cela a été fait de toute bonne foi par le CA.

6 candidats se présentent à l'Assemblée à tour de rôle: Yoko Bissonnette, Michèle Comeau, Mira Gauvin, Vicki Lamothe, Susan Lindsay et Claude Roy.

Les membres sont invités à voter. Sylvie Bermingham et Louiselle Roy dépouillent les votes. Madeleine Rhéaume annonce les résultats. Les candidats élus sont: Michèle Comeau, Mira Gauvin, Vicki Lamothe, Susan Lindsay et Claude Roy.

Les nouveaux membres du CA se rencontreront prochainement pour décider entre eux de l'attribution des rôles au sein du conseil.

## 10. Varia

Carol Boivin suggère de modifier les règlements généraux pour que le terme du mandat des administrateurs du CA soit plus long qu'un an, peut-être un terme de 2 ans en alternance, ceci afin d'éviter que tous les membres du CA puissent quitter en même temps, et afin d'assurer continuité et stabilité au CA.

Vincent Thibodeau rappelle la limite de vitesse de 30 km/h dans le domaine pour avoir un environnement plus calme et sécuritaire. Francine Chagnon ajoute que des bollards sont (ou seront) installés, un sur la rue de l'Érablière et un sur le rue du Pré.

Marcel Samson remercie tous les membres du CA pour leur travail.

Victor Sheitoyan explique que le niveau de la rue du Pré ne cesse d'augmenter d'année en année, en raison de l'ajout de gravier sur la route. La pente ainsi créée entre le niveau de la rue et son terrain fait en sorte que l'eau de ruissellement s'accumule sur son terrain. Le CA lui propose de contacter la municipalité d'Eastman puisque ce n'est pas du ressort de l'Association.

Pierre St-Jacques félicite les membres du CA pour leur travail et il remercie tout particulièrement Francine Chagnon.

Monique Binette est préoccupée par la sécurité à OSL en raison de la fermeture prolongée du pont de bois sur le chemin d'Orford-sur-le-Lac. En cas d'incendie, elle se demande si les pompiers pourront se rendre sur les lieux à temps. OSL est enclavé puisqu'il n'y a qu'une seule voie de sortie par le chemin des Diligences. Carol Boivin répond à Mme Binette (à titre de conseiller municipal). Beaucoup de camions plus lourds

que 8 tonnes circulent sur le pont, ce qui cause sa dégradation. La municipalité d'Eastman fera donc installer un gabarit à l'entrée du pont, pour empêcher les gros camions de passer. La municipalité est en attente de l'autorisation du Ministère des transports pour procéder. Michel Bellerose ajoute que la municipalité pourrait refaire l'asphalte à l'entrée et à la sortie du pont.

Kevin Gravier remercie le travail du président d'Assemblée, Jan-Fryderyk Pleszczyński.

Lyne Bourbonnais souligne qu'OSL est une communauté. Elle aimerait par exemple créer un système de partage d'outils, qui pourrait être affiché sur un babillard sur le site web. Ou encore sonder l'intérêt pour des cours de yoga, etc.

Yoko Bissonnette aimerait que soient revues les règles de prise de possession et de remise du Cercle. Elle suggère que le ménage pourrait être fait le lendemain matin, plutôt que le soir-même de la location. Ou encore, que les locataires du Cercle puissent contacter (le cas échéant) les locataires de la journée suivante pour s'entendre entre eux sur l'heure du ménage.

Carol Boivin remarque qu'il y a une prolifération d'embarcations à la plage (beaucoup de kayaks et de planches à pagaie), mais pas une seule chaloupe. Il aimerait qu'il y ait une chaloupe communautaire. Francine Chagnon lui répond que la proposition est à l'étude par le CA.

Francine Chagnon rappelle que les surveillants de plage ont commencé à travailler. Cet été, ce sera Alexi Rompré-Gingras ainsi que Gilbert Poulin qui se partageront la tâche.

## **11. Levée de l'assemblée**

Susan Lindsay demande la levée de l'assemblée, proposition appuyée par Dominique Lapierre et adoptée à 12h00.

## ANNEXE A

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

#### ORDRE DU JOUR

**Le samedi 15 juin 2024**

**9h00 à 11h30**

**Salle La Missisquoise, Eastman**

1. Accueil (8h30)
2. Mot de bienvenue et vérification de la validité de la réunion (9h00)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (17 juin 2023) et de l'Assemblée générale spéciale du 25 février 2024.
- 5. Rapports aux membres :**
  - o 5.1 Rapport de la présidente
  - o 5.1.1 Rapport du représentant de l'APELOR
  - o 5.2 Rapport de la vice-présidente infrastructures et CIEA
  - o 5.2.1 Rapport du responsable de l'entretien général
  - o 5.3 Rapport de la vice-présidente comités
  - o 5.3.1 Rapport de la responsable des sentiers
  - o 5.3.2 Rapport des responsables du tennis
  - o 5.3.3 Rapport de la responsable des activités sociales
  - o 5.4 Rapport de la trésorière : le budget et les États financiers 2023-2024
  - o 5.5 Vote entérinant les décisions prises par les administrateurs
6. Prévisions budgétaires 2024-2025
7. Vote sur la révision des règlements généraux
8. Proposition d'amendement au code de qualité de vie (passage pour les chiens sur la plage) par Lyne Bourbonnais
9. Élection au Conseil d'administration
10. Varia
11. Levée de l'assemblée